

Quelle politique pour les pôles de compétitivité ?

Déclaration du groupe des Entreprises

L'ensemble des propositions pour une refonte des pôles favorisera l'élan pour le redressement de notre industrie nationale. Parmi elles, il en est une que nous soulignons, celle qui concerne l'innovation (préconisation 8).

L'innovation est pour l'entreprise la seule approche durable pour s'adapter continuellement au monde mouvant et changeant qui nous entoure. On innove pour survivre, pour vivre ou se développer !

Aussi les pôles de compétitivité sont un levier essentiel autour de cet enjeu. Ils ont prouvé leur raison d'être en étant de fabuleuses usines à projet (+ de 1 600), en fédérant les entreprises (+ de 8 500), en faisant collaborer organismes de recherche et de formation (+ de 1 150).

Arnaud GROFF, chef d'entreprise et spécialiste des questions d'innovation a souvent affirmé que :

« [...] il ne faut surtout pas limiter l'innovation à la technologie mais revenir à ses principes fondateurs pour relever les défis du 21e siècle. En effet, l'innovation c'est avant tout 3 piliers pour un avenir « durable »

- La valeur : "innover c'est changer de regard".
- La créativité : Innover, c'est apporter quelque chose qui n'existait pas avant dans le domaine considéré
- Le changement : Une des causes d'échec des innovations est la mauvaise manière ou le mauvais moment où l'innovation a été mise au jour, mise sur le marché. Innover, c'est donc également notre capacité à "socialiser" notre nouveauté. »

Plus que jamais nous devons avoir une pensée systémique : soutien à l'innovation, à la R&D, à la recherche, à la formation, à la création d'entreprise, à leur développement, à l'exportation, à la productivité : c'est cela dont notre économie a réellement besoin pour relever la tête face à la concurrence internationale, c'est cela qui doit faire l'objet d'une politique publique sérieuse en matière d'aide aux entreprises.

La création d'emplois, dont on comprend évidemment qu'elle préoccupe les politiques comme elle préoccupe les chefs d'entreprise responsables, doit être la conséquence de cette dynamique économique et non sa condition initiale. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'elle recrute qu'une entreprise se développe, mais parce qu'elle se développe qu'elle a besoin de recruter. On s'étonne d'avoir à rappeler une telle évidence, mais, malgré les discours, cette idée simple semble encore trop peu prise en compte par les politiques économiques nationales.

Cet avis pose très clairement les enjeux et propose des solutions pragmatiques sur le levier des pôles de compétitivité. Nous partageons ses conclusions et saluons le travail effectué.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté cet avis.